

ET MAINTENANT LA PUB SOUILLE LES TROTTOIRS !



Le renseignement économique perd la tête

SECOUÉES par l'affaire de corruption touchant Airbus, les grandes boîtes du CAC 40 veulent à tout prix se prémunir contre ces menus dérapages. Veolia ne fait pas exception. Le leader mondial de l'eau et des déchets a confirmé, le 8 janvier, avoir débauché Jean-Baptiste Carpentier, 53 ans, le directeur du Commissariat à l'information stratégique et à la sécurité économique (Cisse) de Bercy, pour en faire son directeur de la « conformité ». En clair, du respect des lois.

Contrat en béton armé

Officiellement, le départ de Jean-Baptiste Carpentier, ancien patron de Tracfin – l'organisme chargé de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme – s'est réglé en bonne intelligence avec Bercy. En décembre, pourtant, Emmanuel Moulin, le directeur de cabinet de Bruno Le Maire, a convoqué le patron du Cisse pour l'interroger sur sa décision de confier un contrat à FTI Consulting.

Ce cabinet d'investigation américain aux méthodes musclées est censé réaliser un audit de la politique de conformité des 200 premières entreprises françaises et identifier leurs bonnes pratiques (« Intelligence Online », 29/11). « Je n'ai pas engagé une société américaine, mais la patronne de la filiale parisienne, Sophie Lhomme, une Française, officier de réserve disposant d'une habilitation de sécurité », s'est curieusement défendu Carpentier. Lorsqu'il a annoncé son souhait de quitter Bercy, personne ne l'a vraiment retenu. Ni Bruno Le Maire ni le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, très au fait des questions de sécurité...

« Qu'une entreprise privée comme Airbus se laisse voler des informations sensibles par les Américains, c'est déjà grave, s'effusque un spécialiste de la guerre économique. Mais que l'Etat français organise le pillage de ses 200 premières entreprises, c'est incompréhensible... »

Aux armes, citoyens patrons !

O. B.-K.

DROITS DE L'HOMME : L'INFLUENCE DE MACRON SUR ERDOGAN



Les ordonnances : mine pour les employeurs, champ de mines pour les salariés

PIMKIE, Peugeot, bientôt Carrefour... Moins de deux semaines après la parution des décrets d'application de l'ordonnance Macron sur la « rupture conventionnelle collective », cette dernière fait un tabac chez les patrons. Elle leur donne le feu vert – sous réserve d'un oui des syndicats – pour licencier sans motif économique.

Lors de la signature de l'ordonnance Macron, le 22 septembre, les regards des syndicats se sont braqués sur quelques chiffons rouges agités sous leur nez, telle la « barémisation » des indemnités aux prud'hommes. Et le reste est passé largement inaperçu. Une lecture au scanner de ces textes permet pourtant de découvrir plusieurs perles pas vraiment défavorables aux employeurs.

● **Pénicaud, DRH des patrons.** La dernière de ces pépites, datée du 30 décembre, porte la signature de la ministre du Travail. Un décret paru au « JO » fournit aux patrons licenciés cinq modèles de lettres censées les mettre à l'abri des foudres des tribunaux. De l'éjection pour faute grave au dégraissage économique, tous les cas de figure sont prévus. Il suffit à l'em-

ployeur de remplir les cases vides. On attend que le président de la République – qui n'est pas que celui des riches – demande à sa ministre un vade-mecum similaire pour aider les salariés à contester leur vidage.

● **La lettre de licenciement à répétition.** Avant les ordonnances, les griefs de l'employeur devaient tenir en une seule – et définitive – missive. Désormais, si, après avoir signifié son renvoi à un salarié, un taulier est saisi par l'envie de le câliner davantage, il peut lui envoyer une deuxième lettre, puis une troisième, contenant de nouvelles causes ou de nouveaux témoignages, évidemment indépendants.

Et si ces nouveaux chômeurs, connus pour leur mauvais caractère, entendent contester, ils devront faire fissa : le délai pour engager une procédure tombe à un an, contre deux auparavant.

● **Monologue social.** La simplification de la vie des employeurs passe aussi par celle du dialogue social. Sous le gouvernement Jospin, Martine Aubry avait fait voter l'obligation d'une négociation annuelle des salaires dans les

entreprises. Quelle horreur ! Macron a rectifié. Avec les ordonnances, le délai entre deux discussions salariales passe à quatre ans, à supposer que le patron trouve assez de syndicalistes pour accepter ce report des échéances. Au sein de certaines branches ou dans les PME, il n'aura pas beaucoup de mal à les débaucher.

● **Bosser plus pour gagner moins.** La loi Aubry ouvrait la possibilité d'accords permettant d'augmenter la durée du travail sans que le salaire suive. Mais cette décorrélation n'était possible qu'à la condition impérative que la boîte rencontre des difficultés. « Le « travailler plus pour gagner moins » peut désormais être décidé dans le simple intérêt de la société. Sans plus de garanties », s'étrangle Christophe Baumgarten, avocat spécialisé en droit social.

● **Flexibilité sans sécurité.** Quant aux grosses boîtes qui dégraisent, l'obligation de proposer aux salariés d'être recasés dans le groupe disparaît. L'ancien patron des patrons, Yvon Gattaz, exigeait cette flexibilité en 1985. Grâce à Macron, Pierre a fini le job de papa.

● **L'employeur, patron – aussi – des syndicats.** Exit aussi l'obligation faite aux directions de financer les expertises demandées par le comité d'entreprise. Le Comité économique et social (CES) qui lui succède (avalant au passage les délégués du personnel et le comité d'hygiène et de sécurité) devra en payer la moitié. Logique. Sauf que les moyens financiers du CES, ainsi que les heures de délégation des représentants du

personnel, seront fixés par la négociation... c'est-à-dire, finalement, par l'employeur. « Le problème des accords négociés par des syndicats qui dépendront aussi des moyens que leur donneront les employeurs. Il y a des risques évidents de corruption », confie un spécialiste réputé du droit social. Il faut bien pallier la fuite des adhérents.

Alain Guédé

MARINE LE PEN VEUT CHANGER LE NOM DE SON PARTI



Ce général est plus puissant que Trump

Patron du Pentagone, Jim Mattis définit la doctrine stratégique et les objectifs des Etats-Unis en matière de défense ou de relations internationales. Il pense en lieu et place du Président.

LES EXPERTS en « trumpologie » du Quai d'Orsay et du ministère de la Défense, qui s'alarmaient « de l'extravagance et de l'inculture politique du président des Etats-Unis », ont vu leur diagnostic confirmé, la semaine dernière, à Washington. Le livre de Michael Wolff « Le feu et la fureur », qui se vend comme des petits pains, contient de nombreux témoignages sur le comportement un tantinet débile, mégalomanie et paranoïaque de Donald Trump, qui s'enferme souvent chez lui, le soir, devant trois écrans de télé, et n'ouvre jamais un livre.

Le plus cruel, dans ses critiques sur l'« inaptitude » à gouverner du Président, est le fameux Steve Bannon, l'un des organisateurs de la campagne présidentielle et le conseiller spécial (d'extrême droite) que Trump chérissait et avait nommé à ses côtés, avant d'être contraint de le laisser partir, en août 2017. Lundi 8 janvier, alors que, depuis trois jours, la presse américaine citait à qui mieux mieux ses confidences incendiaires, cet ancien favori du Président a juré, mais un peu tard, que l'auteur de ce livre-brûlot avait mal compris ses propos...

Mais, si la Maison-Blanche manque d'un chef indiscutable et respecté, le Pentagone en revanche « est fort bien

Mattis, à en croire diplomates et militaires français. A 67 ans, ce célibataire sans enfants se flatte d'être « disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre » – ce qui n'est pas le cas du Président. Ancien commandant suprême des forces de l'Otan en Europe, puis des forces armées américaines déployées du Moyen-Orient jusqu'en Asie centrale, Mattis, moins irresponsable que Trump, s'est toujours opposé à « une intervention militaire préventive » en Corée du Nord.

«Le chef sera américain»

Sous sa responsabilité, « son » Pentagone est devenu un acteur incontournable en matière de stratégie militaire et politique ainsi que dans le domaine des relations internationales, car la diplomatie n'a guère la cote à la Maison-Blanche. En somme, comme le souligne un diplomate de haut rang, « Mattis met en musique le programme présidentiel, inspiré en grande partie par Steve Bannon, que Donald Trump se révèle intellectuellement incapable de promouvoir ».

Exemple : le 19 janvier, un document important consacré aux questions de défense sera rendu public par le Pentagone... mais avec modération. « Une partie significative de la doctrine stra-

fiée », a annoncé Jim Mattis aux quelques journalistes qu'il avait invités, le 29 décembre. Sous le titre « National Defense Strategy », cette sorte de Livre blanc confidentiel se réfère – respectueusement ? – à un autre document, diffusé le 18 décembre par la Maison-Blanche et consacré, lui, à la sécurité nationale.

Ce jour-là, devant un parterre de généraux et d'amiraux, Trump avait mentionné les quatre objectifs poursuivis. A savoir : protéger le territoire américain, promouvoir sa prospérité, préserver la paix en renforçant la puissance militaire des Etats-Unis et faire progresser l'influence américaine sur la planète.

Comme Trump n'a peur de rien, et surtout pas des Etats avec lesquels négocie le Département d'Etat, il avait

cité les plus dangereux pour la Grande Amérique et pour le reste du monde : la Chine, la Russie, l'Iran, la Corée du Nord, sans compter les groupes djihadistes et les organisations criminelles internationales. Puis, fanfaron comme toujours, il avait ajouté : « L'Amérique est en train de gagner [et], quand le peuple américain parle, tout le monde doit l'écouter [car] les Etats-Unis doivent conduire les mobilisations internationales engagées » contre les méchants. Enfin, avait conclu Donald Trump, il ne pourra y avoir qu'un chef, il sera américain et ne dépendra que du Pentagone.

Jim Mattis n'en doutait pas. Son président ne pourra pas jouer tout seul au chef de guerre sur son téléphone portable.

Claude Angeli

Une diplomatie rationnée

REX TILLERSON, le secrétaire d'Etat que Donald Trump déteste car il est trop modéré à son goût, a vu ses « programmes d'actions extérieures » réduits de 30 % en 2018.

Chef d'une diplomatie américaine que Trump méprise, Tillerson, que l'on donne souvent pour partant, va

titre de ces « actions extérieures » 3,1 milliard de dollars à Israël, 1,3 milliard à l'Égypte, 1 milliard à la Jordanie, etc. Les cadeaux de Washington ne se limitent pas à ces aides.

Via le Pentagone, ces trois Etats reçoivent aussi quelques milliards pour